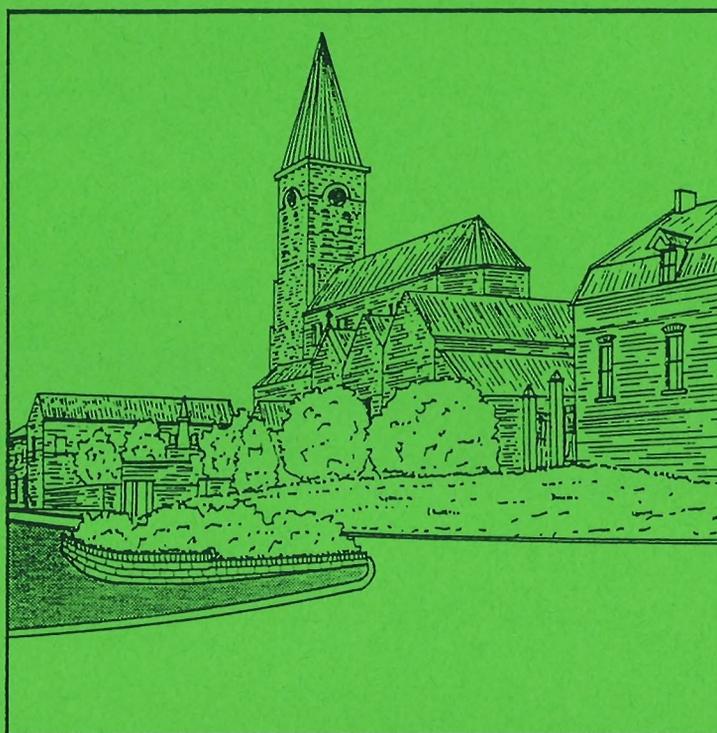


CONSEIL GENERAL DU NORD
CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'ARLEUX

COMMUNE DE BUGNICOURT

ETUDE CADRE DE VIE



NOTICE

Jean-Claude CHAPEL
Architecte
121, Rue d'Arras
59500 DOUAI

Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

DECEMBRE 1992

INTRODUCTION

L'étude cadre de vie de la commune de Bugnicourt se décompose en trois chapitres :

PRESENTATION GENERALE

Le but de ce chapitre est de comprendre l'organisation de la commune à travers sa configuration actuelle, sa géographie et son histoire.

Ce constat est le résultat d'une analyse sensible (comment on perçoit la ville) et d'une analyse objective (qui vise à expliquer pourquoi la ville est perçue de cette manière).

ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

A partir de l'étude générale, sont définies un certain nombre d'orientations à long terme concernant le développement de l'urbanisation ou la restructuration de vastes zones.

Toutes les opérations de grandes envergures sont regroupées. C'est également une réflexion de base, utile lors des révisions de P.O.S.

ACTIONS PONCTUELLES

Elles correspondent à des opérations ponctuelles pouvant être réalisées facilement et rapidement dans le cadre des opérations "cadre de vie" subventionnées par le Conseil Général du Nord.

Chaque opération se reporte aux orientations à long terme afin de garantir une cohérence dans l'ensemble des projets.

Les esquisses fournies sont de niveau A P S et chiffrées.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

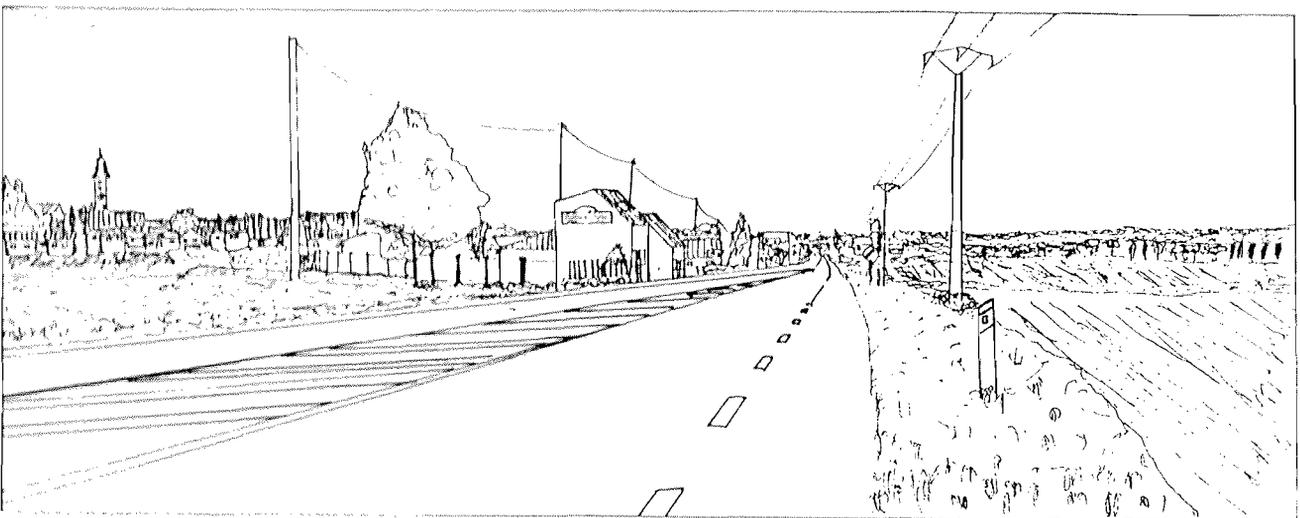
La Route Nationale (RN 43)

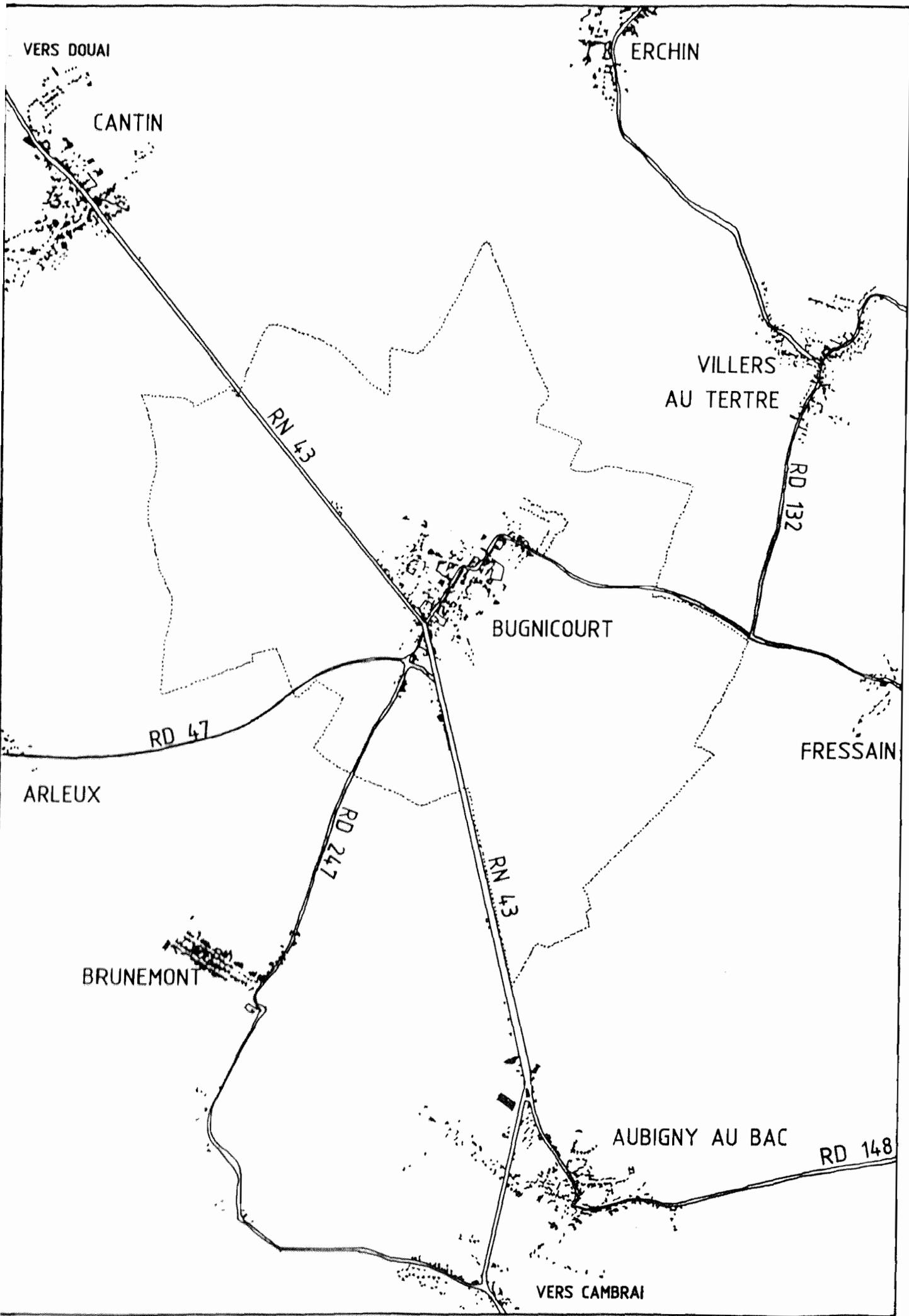
La RN 43 constitue un axe important reliant directement Douai à Cambrai. Rectiligne comme toutes les voies romaines, elle ne répond qu'au seul objectif de relier les grandes villes. Elle ignore la topographie des sites traversés ainsi que l'organisation propre à chaque village (système viaire agricole...).

Par rapport au village traditionnel, la route nationale apparaît comme "hors d'échelle". D'où les relations plutôt conflictuelles : vitesse excessive lors de la traversée du village.

L'importance du trafic (15000 à 20000 véhicules par jour) et la configuration de la route (tracé rectiligne, voies larges, vue dégagée...) expliquent facilement l'origine de ces excès. De plus le village étant à l'écart et l'urbanisation souvent limitée à un seul côté de la route ; la large vue sur la campagne fait que l'on n'a pas la réelle impression de traverser un village ni même une zone bâtie.

Mais la RN 43 ne peut être considérée que comme une nuisance. C'est aussi une formidable vitrine pour la commune. La vente de produits de terroir (aulx, pommes de terre...) en est la meilleure illustration.

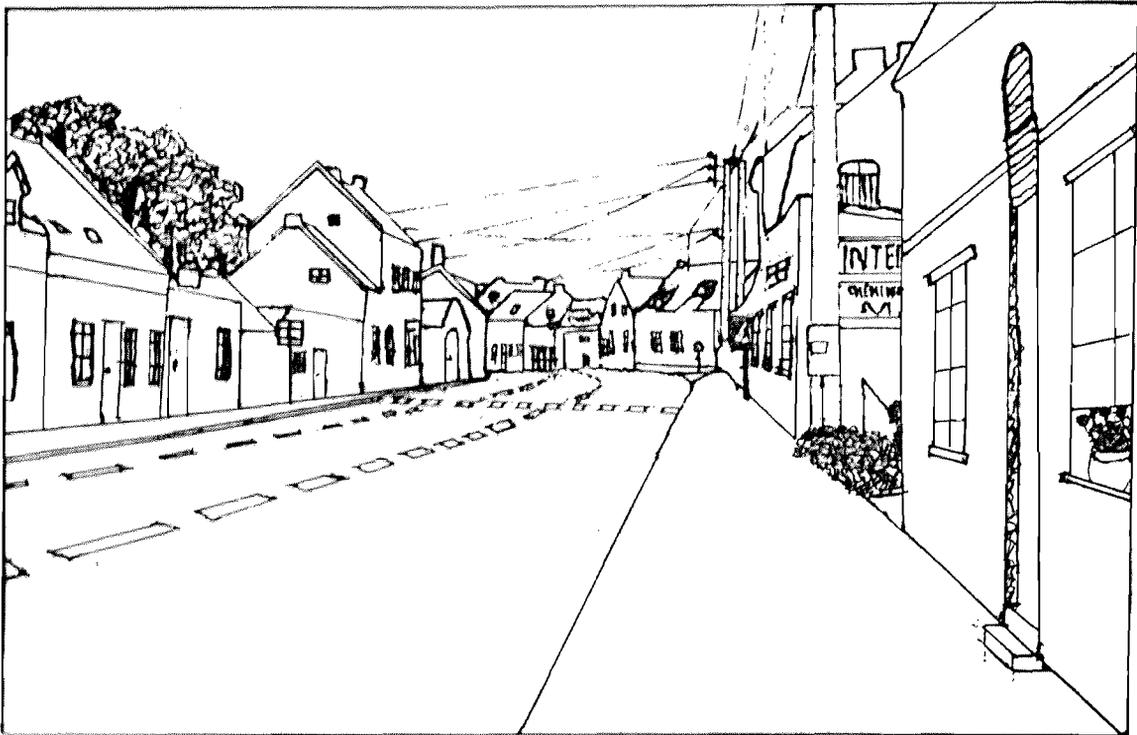




Les carrefours

La RN 43 forme un léger coude au niveau du village. Cette articulation correspond au carrefour avec la RD 47. Mais le traitement de la route comme le traitement des abords privilégie l'axe RN 43 au détriment de la perception du carrefour.

Le tourne à droite en venant de Douai étant situé juste après le virage, celui qui ne le connaît pas au préalable ne le découvre qu'au dernier moment et freine brusquement s'il désire tourner pour rejoindre Brunémont ou Arleux.



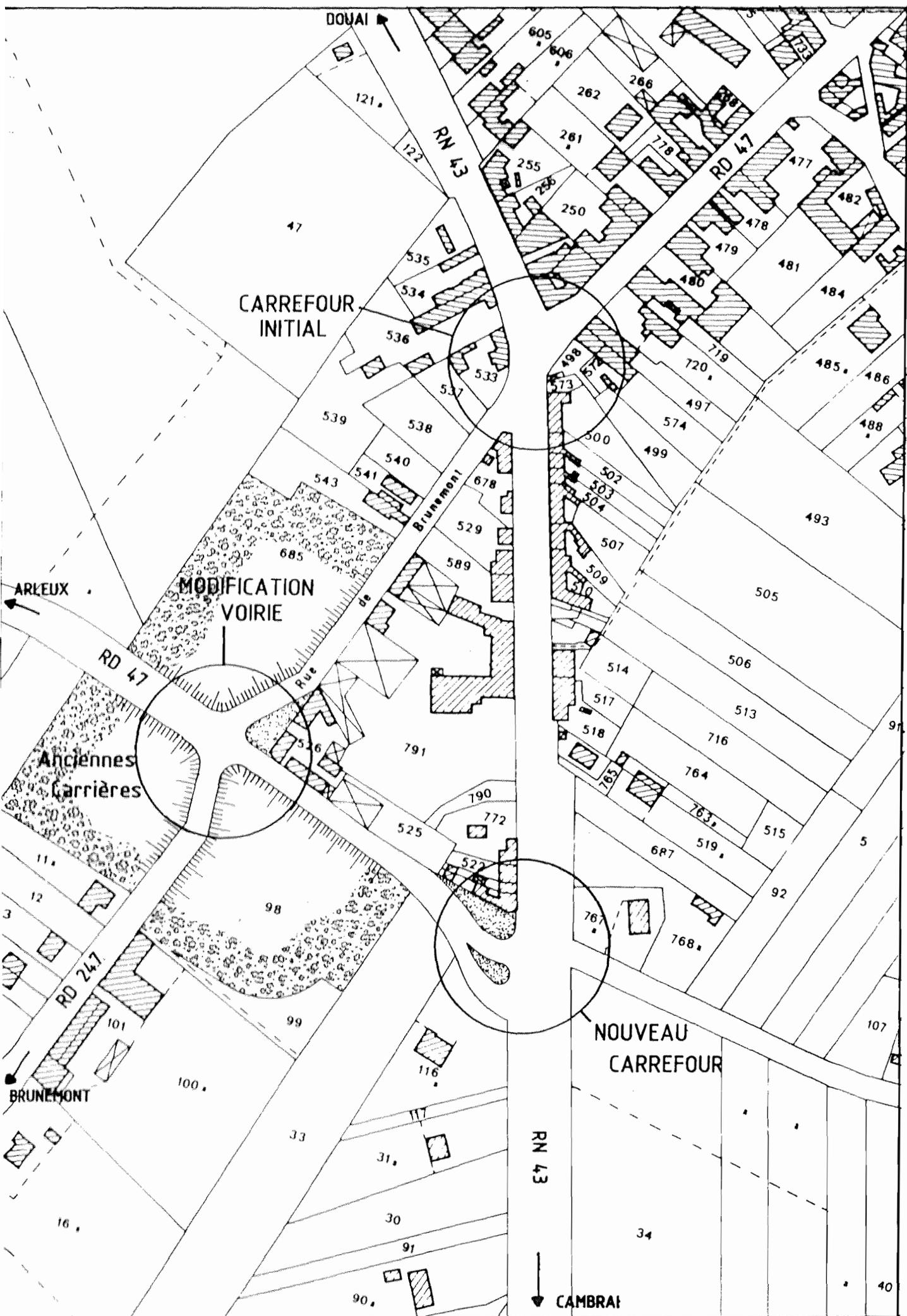
Ces problèmes de perception et d'articulation entre les deux routes ont amené à dévier la RD 47 plus vers le Sud pour rejoindre la RN 43. Dans la pratique, la liaison RN 43 - RD 47 plus vers la vallée est plus sécurisante. Malheureusement l'organisation d'ensemble reste complexe par la constitution de trois carrefours qui restent tous dangereux.

Le stationnement régulier de camions 38 tonnes pour acheter divers denrées au niveau du nouveau carrefour gêne la vue et accentue les risques d'accidents.

Le carrefour RD 47 - RD 247 présente de nombreux délaissés en friches correspondant à d'anciennes carrières ou à la modification de la route vers Brunémont pour améliorer la visibilité.

Le traitement de ces carrefours et de la RN 43 dans la séquence "traversée du village" ne semble aujourd'hui pas être optimum pour la sécurité et le confort des riverains.

La faible mise en valeur de l'axe transversal à la RN 43 nuit à la valorisation de la vallée de la Sensée (vers le Sud) et de la chaîne des monts (vers Lewarde au Nord). La décomposition en trois carrefours ne permet pas de visualiser le rôle de plaque tournante de ce croisement.



DOUAI

CARREFOUR INITIAL

MODIFICATION VOIRIE

NOUVEAU CARREFOUR

ARLEUX

BRUNEMONT

CAMBRAI

RN 43

RD 47

RD 47

RD 247

RN 43

Brunemont

Anciennes Carrières

47

121

122

605

606

262

266

261

778

255

256

250

477

482

478

481

484

480

719

720

485

486

488

539

538

497

574

493

540

541

678

529

499

500

502

503

504

507

506

513

514

517

518

716

764

763

519

515

791

790

772

525

522

687

92

11

12

98

99

767

768

107

100

116

33

31

30

91

34

90

40

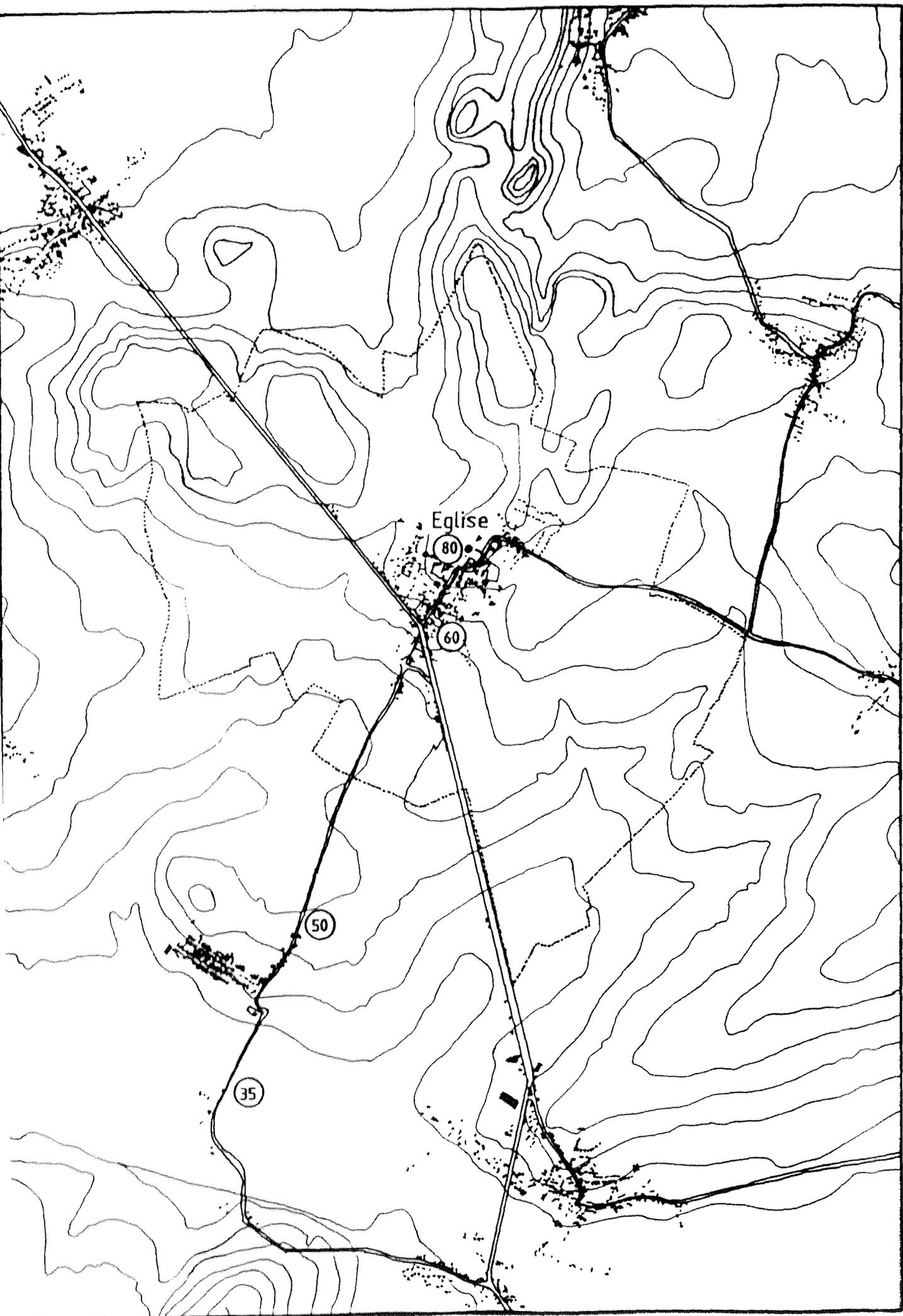
Le village

Le carrefour RN 43 - RD 47 correspond également à la porte du centre du village. La rue de l'église monte jusqu'à l'église qui ferme la perspective et domine tout le village.

La carte du relief (page suivante) illustre parfaitement cette imbrication au relief avec la rue de l'église qui suit la pente pour en accentuer la perception.

La RD 47 forme une chicane face au pied de l'église et une deuxième un peu plus vers l'Est. Cette dernière, dangereuse a déjà bénéficié d'un aménagement pour faciliter la circulation. Celle face à l'église est toujours en attente. L'absence de hiérarchisation des voies entraîne une confusion : la rue de la Rose qui se prolonge vers l'Ouest ne sert que de desserte locale. En arrivant depuis Fressain, elle domine visuellement la rue de l'Eglise et permet aux automobilistes se dirigeant vers Douai d'éviter le carrefour RD 47 - RN 43 saturé.





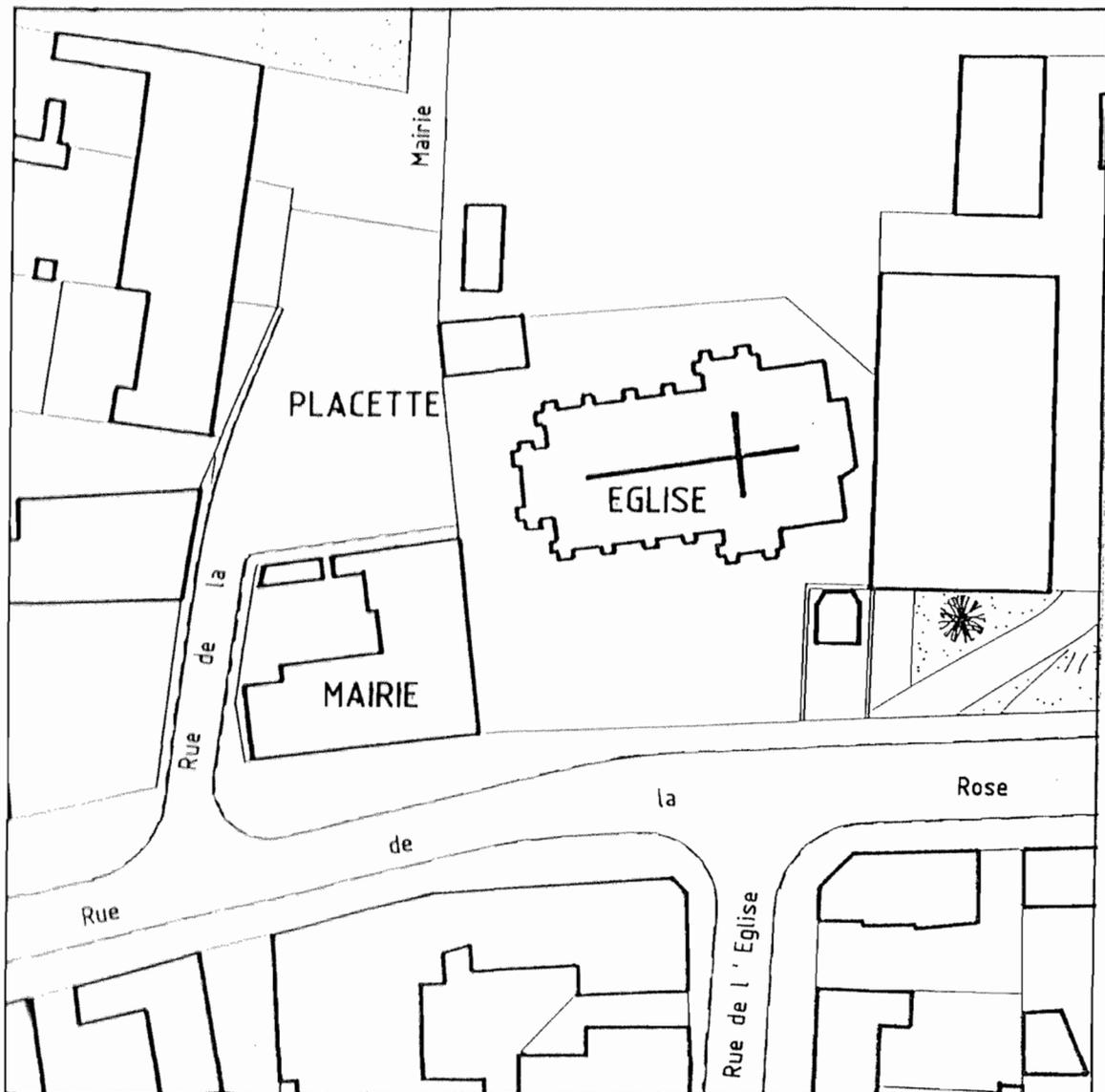
Le centre du village

L'église, par sa situation stratégique, matérialise parfaitement le centre de la commune. Par contre, la mairie qui lui est attenante se confond avec les autres habitations. Quelques commerces animent un petit centre.

L'entrée principale de la mairie et celle de l'église donnent sur une petite place à l'écart des rues principales.

La confidentialité de cette placette et l'absence de tout aménagement de mise en valeur nuisent à la perception de centre (hormis l'église) et à son attrait. Les proportions de cette place ne correspondent pas à l'accueil de festivités (ducasses...) et surtout à l'organisation de la fête du boeuf qui se déroule actuellement sur le terrain de football.

D'autres équipements sont aussi peu perceptibles alors qu'ils constituent les principaux espaces de vie : école...



Urbanisation récente

Le village de Bugnicourt a su préserver son image traditionnelle avec de nombreuses fermes où se marient harmonieusement grès, briques et tuiles orangées.

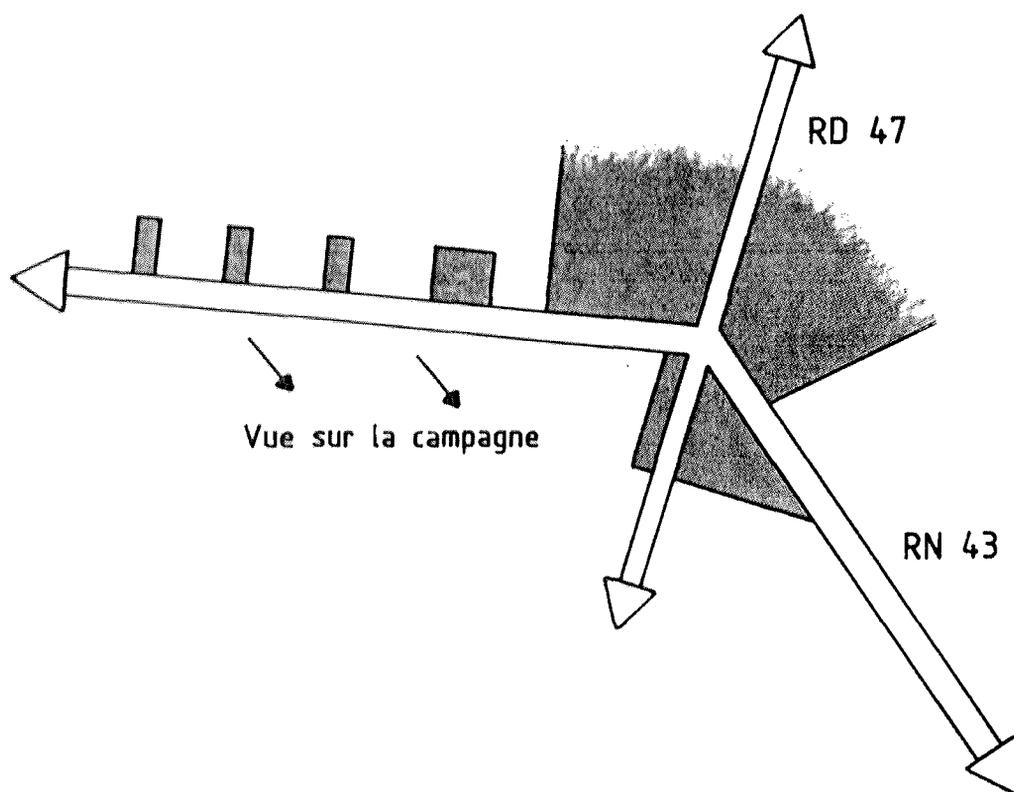
Autour du noyau ancien les nouvelles constructions se sont imbriquées aux structures initiales en respectant le système viaire initial.

Le lotissement des sorbiers est la seule opération d'urbanisation présentant une rue créée à cet effet et bénéficie d'un espace vert spécifique. Ce développement urbain permet d'équilibrer le village par rapport à son centre. Mais il contredit la particularité de Bugnicourt : un village dominé par son église (et jadis le château).

Le camping englobé dans le lotissement est imperceptible depuis la route.

L'urbanisation linéaire le long de la RN 43 présente plus de problèmes. Limitée au côté Nord-Est dans le tronçon Douai et limitée au côté Sud-Ouest dans le tronçon vers Cambrai, elle ne cerne pas la route. Ce qui induit les problèmes de perception (la campagne domine) et donc de vitesse. L'habitat diffus vers Douai renforce cette impression de rase campagne.

Hormis l'urbanisation le long de la RN 43, l'ensemble du village bénéficie d'une cohérence appréciable et préserve tout le charme des villages d'antan.



Les espaces naturels

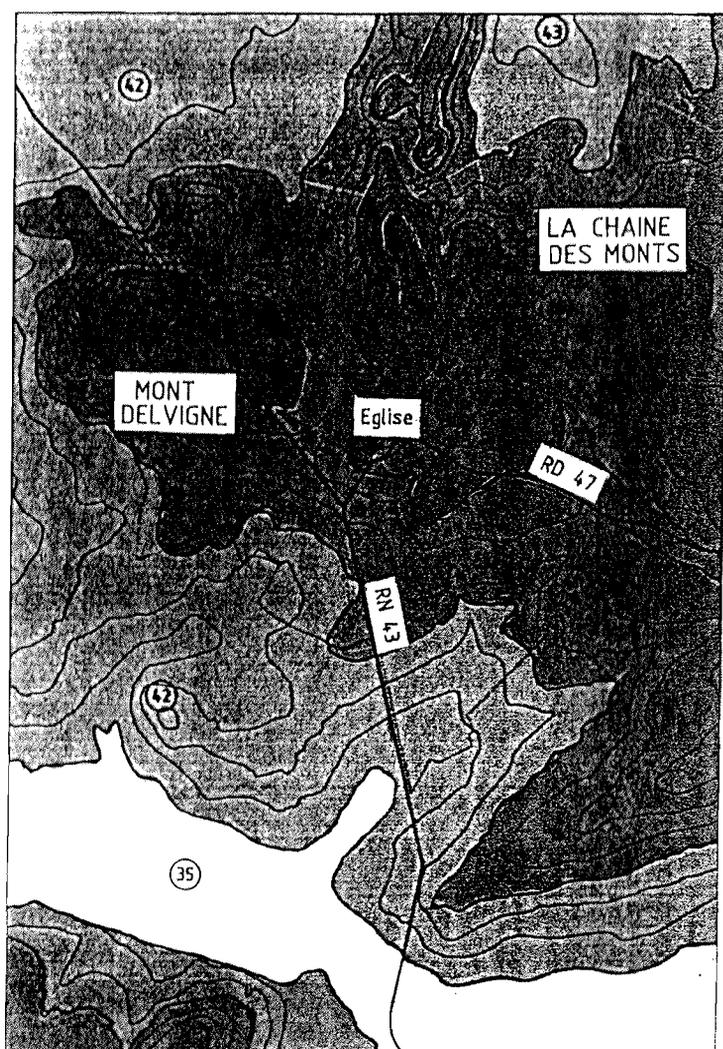
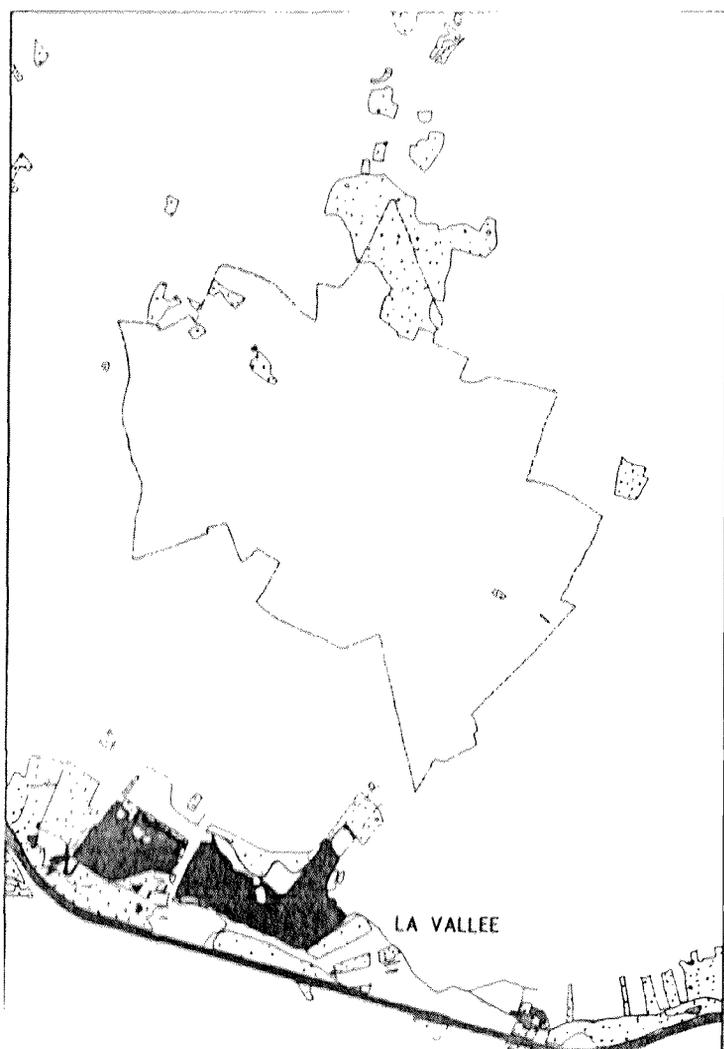
La carte de la végétation et de l'hydrologie montre la relation très forte eau-boisement spécifique à la vallée de la Sensée. Elle montre aussi l'éloignement de cette vallée verdoyante du village qui est un village du plateau très affirmé par la prédominance de son église.

La présence de ces bois peut s'expliquer en partie par l'histoire du lieu : les châtelains désiraient préserver un domaine de chasse. Mais le parallèle que l'on peut faire avec la carte du relief permet une autre réponse : ces bois suivent la "chaîne des monts" qui rejoint Lewarde au Nord. Ainsi sont nommés les forts reliefs orientés suivant un axe Nord-Sud moins propice à l'agriculture que les autres terres.

Cette chaîne des monts est très visible depuis les grands axes routiers RN 43 et RN 45. Elle correspond à un événement géomorphologique aussi significatif que la vallée.

La flore de ces bois est différente de celle de la vallée. Les espèces dominantes sont le chêne, le châtaignier... plus adaptés aux sols sablonneux et secs.

Le mont Delvigne marque la transition entre la vallée (au Sud) et le Douaisis (au Nord) avec un relief marqué (donc un site dominant vers Douai et la vallée de la Sensée) et une forte présence boisée qui renforce visuellement la rupture.



Un passé prestigieux

De nombreux documents nous renseignent sur le passé du village et la présence de châteaux : cadastre du début du XIX^{ème} siècle, gouache des albums de Croÿ (1610)...

L'église à l'origine en grès a été reconstruite après la guerre au même emplacement. Le château fort en ruine dès le XVII^{ème} siècle (les soubassements seraient les grès du château). Seules les caves ont été préservées.

L'album de Croÿ permet de visualiser cet ensemble. Il est frappant de constater la similitudè avec le paysage actuel : la chaîne des monts à l'arrière plan, la disposition de l'église, du calvaire et du château toujours perceptible aujourd'hui...

Une organisation ovaleire du parcellaire sans raison topographique évidente permet d'esquisser l'hypothèse de la présence d'une ancienne motte féodale.

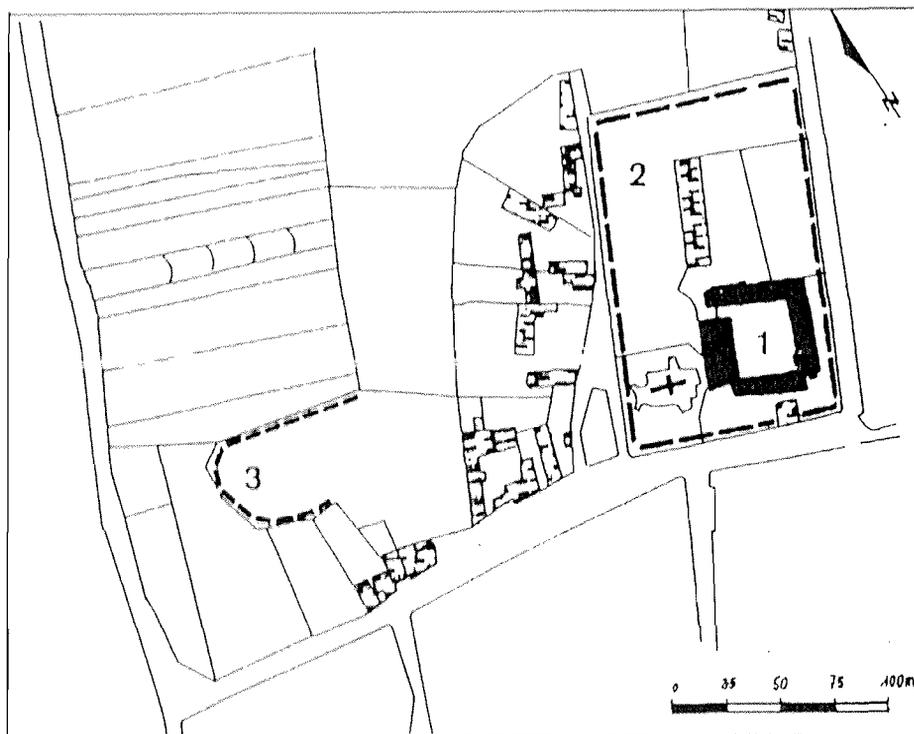


Fig. 33 : Bugnicourt. Le Château d'après le cadastre du début du XIX^{ème} siècle. 1 : emplacement de la maison-forte, 2 : enclos, 3 : autre site castral possible.



Le P.O.S.

Afin de préserver sa cohérence et gérer son évolution, la commune de Bugnicourt a élaboré un P.O.S. Celui-ci semble correspondre parfaitement aux besoins communaux tout en conciliant les espaces réservés au développement futur avec l'existant.

Seule, l'implantation de la zone d'artisanat au Nord-Ouest du village, le long de la RN 43 paraît contrarier la cohésion du village en accentuant l'urbanisation que d'un seul côté de la route. La mauvaise perception de la transition campagne-village sera accentuée avec les nuisances inhérentes. Malgré tout, en laissant la vue libre vers la vallée de la Sensée, ce déséquilibre permet d'apprécier l'ensemble du paysage.

La zone artisanale réservée au niveau du carrefour RD 47 - RD 247 semble relativement inadaptée car sans vitrine sur la route principale.



ZONES D'ARTISANAT RESERVEES AU P.O.S

ACTION A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

DEFINITION D'UN SCHEMA GLOBAL COHERENT

Les conclusions de l'analyse de la commune de Bugnicourt nous amènent à définir plusieurs grandes orientations d'aménagement visant à :

Améliorer la lisibilité et la sécurité depuis la RN 43

- Les aménagements devront accroître la lisibilité et la compréhension de la route et des articulations afin d'amener à une réduction de la vitesse des véhicules de transit et ainsi d'améliorer notablement la sécurité et le confort des riverains suivant trois axes.

- Accompagnement de la route en rase campagne.
- Renforcer le caractère urbain de la traversée du village.
- Souligner et simplifier les carrefours.

Valoriser le potentiel touristique

- L'objectif est de promouvoir les richesses de la commune et de toute la vallée en utilisant le rôle de vitrine par rapport à la RN 43 et de porte de la vallée depuis cette même route.

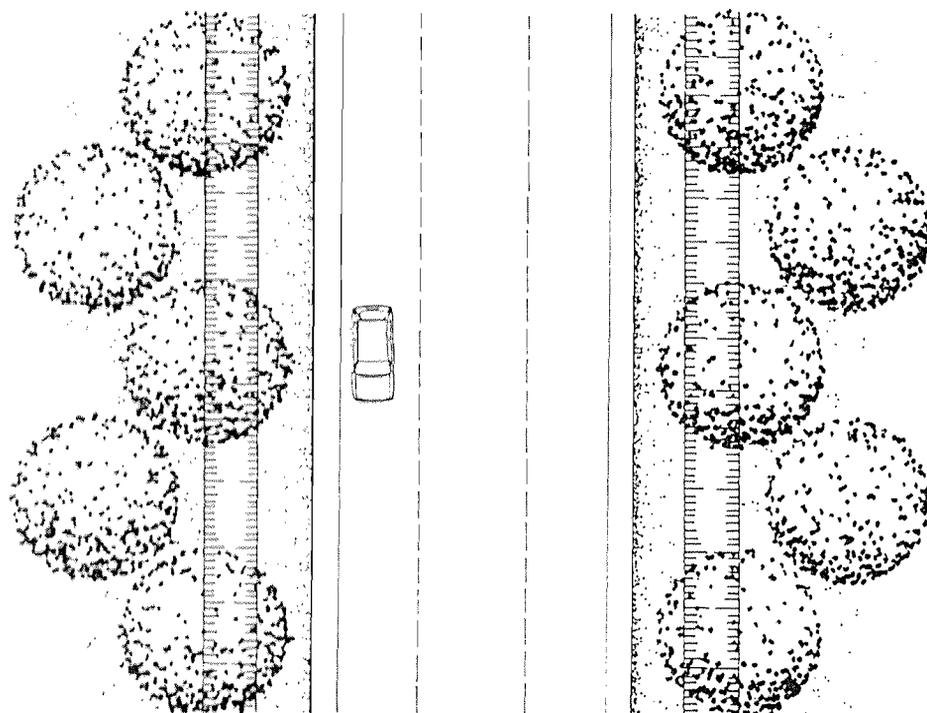
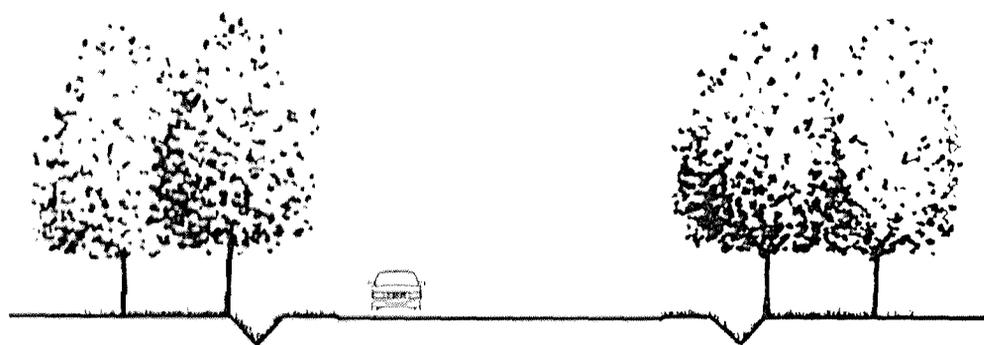
- Aménager les sites et monuments dignes d'intérêts et offrir de lieux d'accueil à un public varié.

AMELIORER LA LISIBILITE ET LA SECURITE DEPUIS LA RN 43

PLANTATION DES ROUTES

Traditionnellement les routes du département étaient plantées d'arbres d'alignement. Outre la production de bois d'oeuvre, ces éléments verticaux apparaissaient comme significatifs dans les paysages dégagés des plateaux. Ils soulignent les axes routiers et participent à la lecture et la compréhension des espaces (visualisation des carrefours...).

Ces alignements augmentent le confort des usagers (ombre, cadrage visuel pour accompagnement des virages...) et participent à l'attrait des routes et donc à l'image que doit refléter la vallée sur les routes principales. Les plantations respectent les normes de sécurité : derrière les fossés et à plus de 2 m de la route. Pour la RN 43 qui constitue l'axe majeur qui traverse la vallée, cet alignement doit être en plus à l'échelle de la route et présenter un caractère assez monumental : arbres de haute venue, écartements plus importants et si l'emprise le permet un double alignement d'arbres en quinconce.

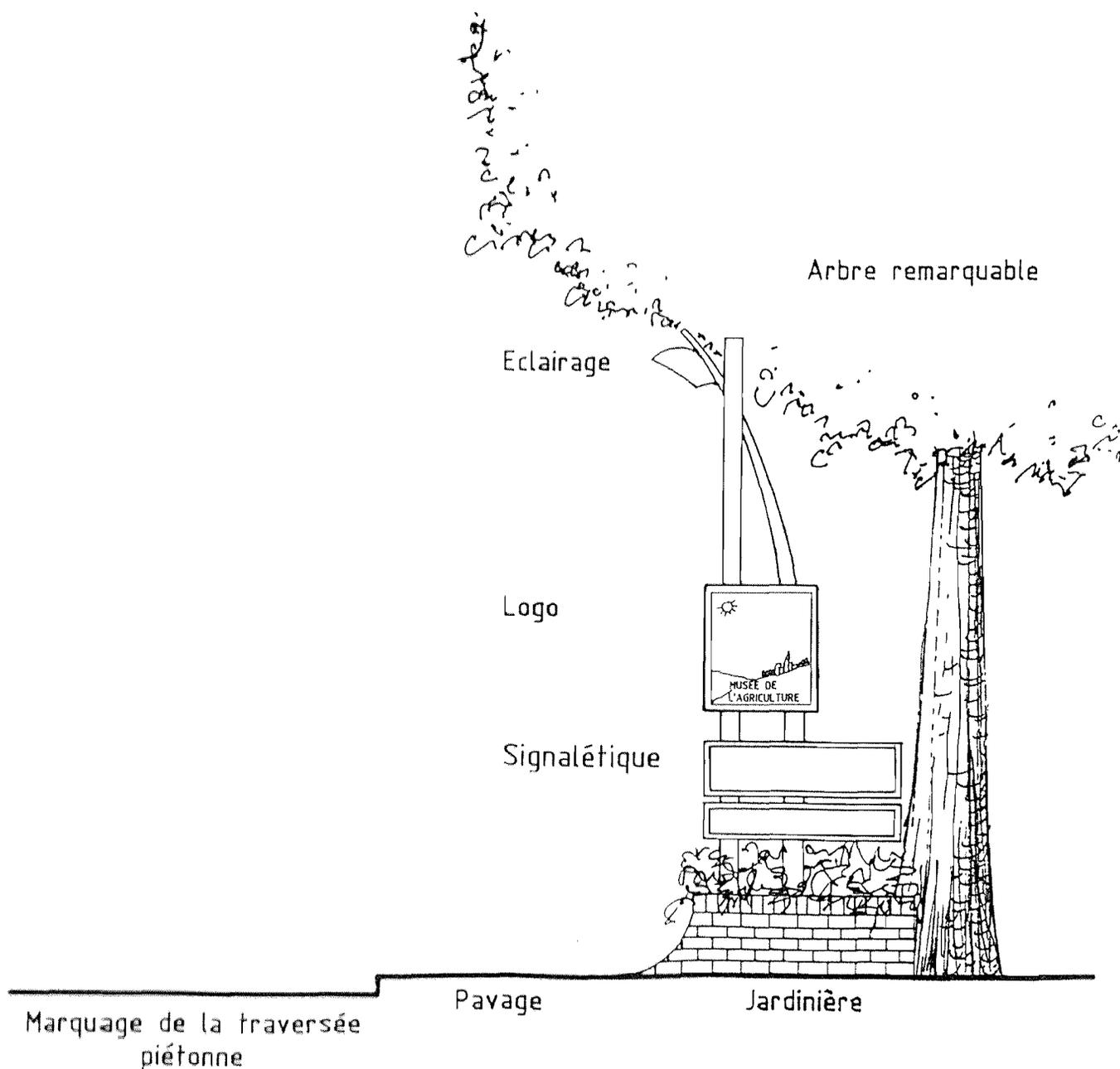


LES PORTES DU VILLAGE

Pour marquer la transition campagne/village et inciter les automobilistes à ralentir, il faut des aménagements suffisamment lisibles.

Ces aménagements doivent refléter la qualité du cadre de vie de Bugnicourt. Ils doivent aussi refléter l'image spécifique à la vallée de la Sensée. Pour cela, il nous semble intéressant que toutes les communes du S.I.R.A. utilisent une composition similaire. Le modèle de base peut ensuite trouver des variantes suivant la localisation (village de vallée ou de plateau) ou une spécificité locale...

Le panneau d'entrée avec le nom de la commune est complété avec le logo "Musée de l'Agriculture". Ils s'intègrent à une jardinière fleurie et à un éclairage adapté qui soulignent la traversée piétonne et l'entrée de la commune à la tombée du jour. Des arbres remarquables accentuent la perception de la composition.



AMENAGEMENT DES CARREFOURS

Manque de visibilité, vitesse excessive... rendent le carrefour RN 43 - RD 47 particulièrement dangereux. La modification de l'accès à la vallée avec l'aménagement d'un carrefour plus visible vers le Sud de la RN 43 (prolongement de la RD 47 depuis Arleux) reste partiellement inefficace avec la préservation du tourne à droite vers la vallée en venant de Douai (rue de Brunémont).

Face à ce problème majeur nous avons esquissé une multitude de schémas d'organisation plus ou moins complexes. Seules deux solutions semblent réellement réalisables :

Solution n° 1

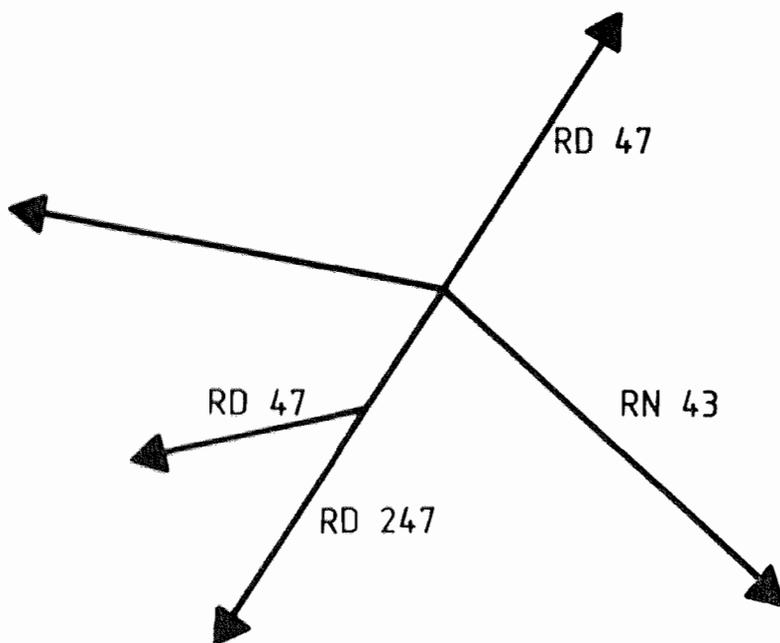
Cette solution est simple et volontaire : un giratoire permet d'articuler le coude que forme la RN 47 qui ouvre la porte à la vallée (vers le Sud) et aux villages de plateau (vers le Nord).

Cette solution répond parfaitement aux problèmes de gestion des flux, d'incitation à ralentir et peut être aménagée à l'échelle de la route comme une véritable plaque tournante avec mise en scène des portes du village et de la vallée de la Sensée.

Mais un tel choix entraîne de lourds sacrifices :

- Un coût très élevé (à la charge état (RN) département (RD) et commune...)
- Un caractère routier prédominant
- La démolition d'au moins 2 ou 3 habitations parfois récemment rénovées.

Solution n° 1



Solution n°2

Cette solution vise simplement à clarifier la situation actuelle :

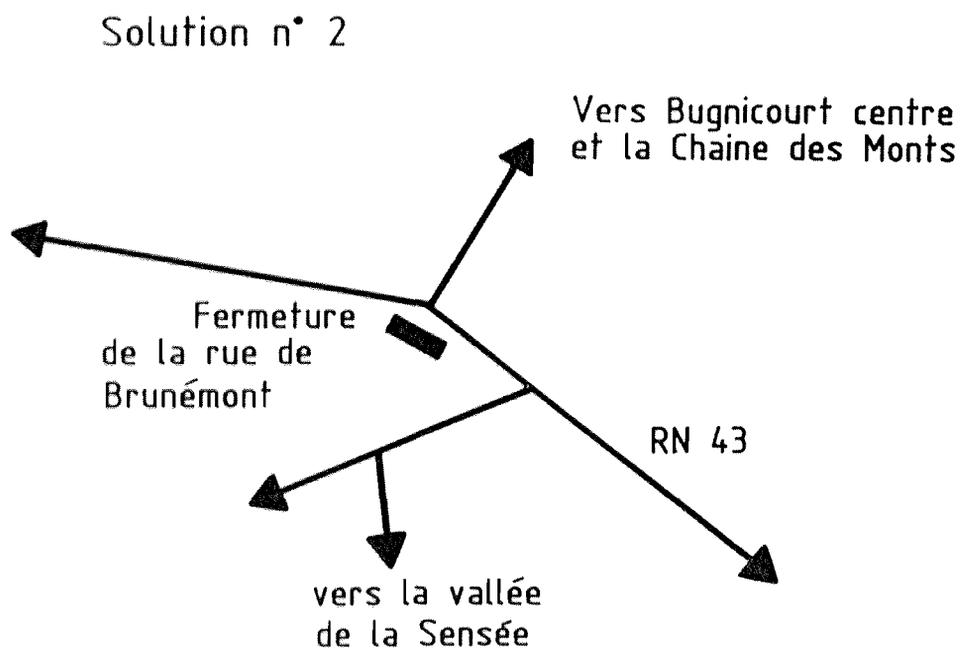
La suppression du tourne à droite en arrivant de Douai (rue de Brunémont) permet de concevoir deux carrefours en "T" ayant chacun un rôle spécifique :

- La porte de village (et la chaîne des monts)
- La vallée de la Sensée vers le Sud.

Les sources de conflits sont donc réparties en deux espaces distincts. Le long de la RN 43.

Le carrefour RD 47 - RD 247 est celui aussi simplifié par la disparition du trafic de la rue de Brunémont qui ne servira qu'à la desserte locale.

Pour fermer la rue de Brunémont côté RN 43 seront installés des aménagements spécifiques aux marquages des liaisons piétonnes avec un accompagnement végétal adapté.



VALORISER LE POTENTIEL TOURISTIQUE

POINT "INFO VALLEE SENSEE"

La RN 43 traverse Bugnicourt et beaucoup d'autres communes du S.I.R.A. sans qu'aucun élément suffisamment significatif ne vienne rompre le tracé. Rien n'invite à découvrir la vallée, ni les plateaux qui décèlent eux-aussi de nombreux atouts.

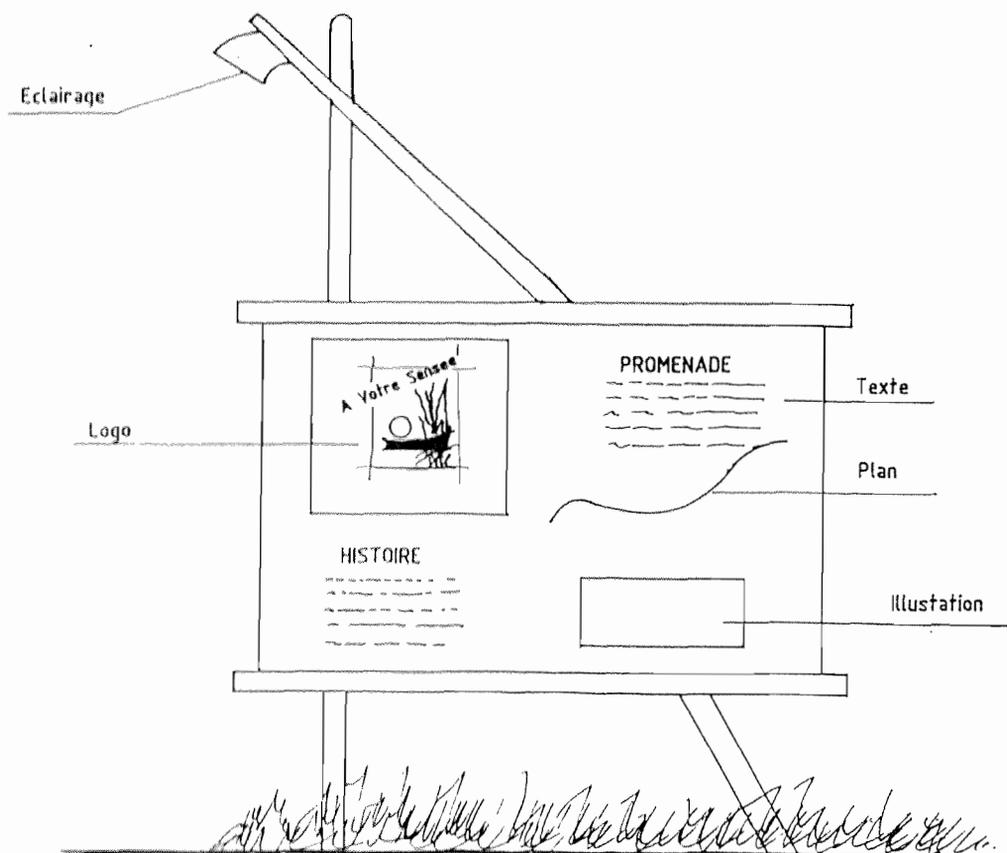
Une "vitrine" de toutes ces richesses doit être aménagée à un site stratégique au carrefour de la RN 43 (axe très passant) et d'axe perpendiculaire irriguant vallée et plateau (avec touristique potentiel).

Bugnicourt rassemble tous ses éléments avec la présence de nombreux délaissés facilement utilisables au niveau des carrefours RN 43-RD 47 et RD 247.

L'espace doit inviter à s'arrêter : il doit être très visible, permettre un arrêt facile dans un cadre agréable et proche de la RN 43, offrir un minimum d'équipements (tables pique-nique, poubelles...).

Le point d'informations peut selon les moyens financiers se limiter à un simple panneau (avec plans...) ou à un véritable accueil (avec hôtesse, distribution de dépliants, vente de souvenirs...).

Cet élément doit représenter un signal facile à repérer et à mémoriser. Pour accentuer la vocation intercommunale, il se référera au "design" spécifique aux communes du S.I.R.A. (comme pour les marquages des entrées de villages).

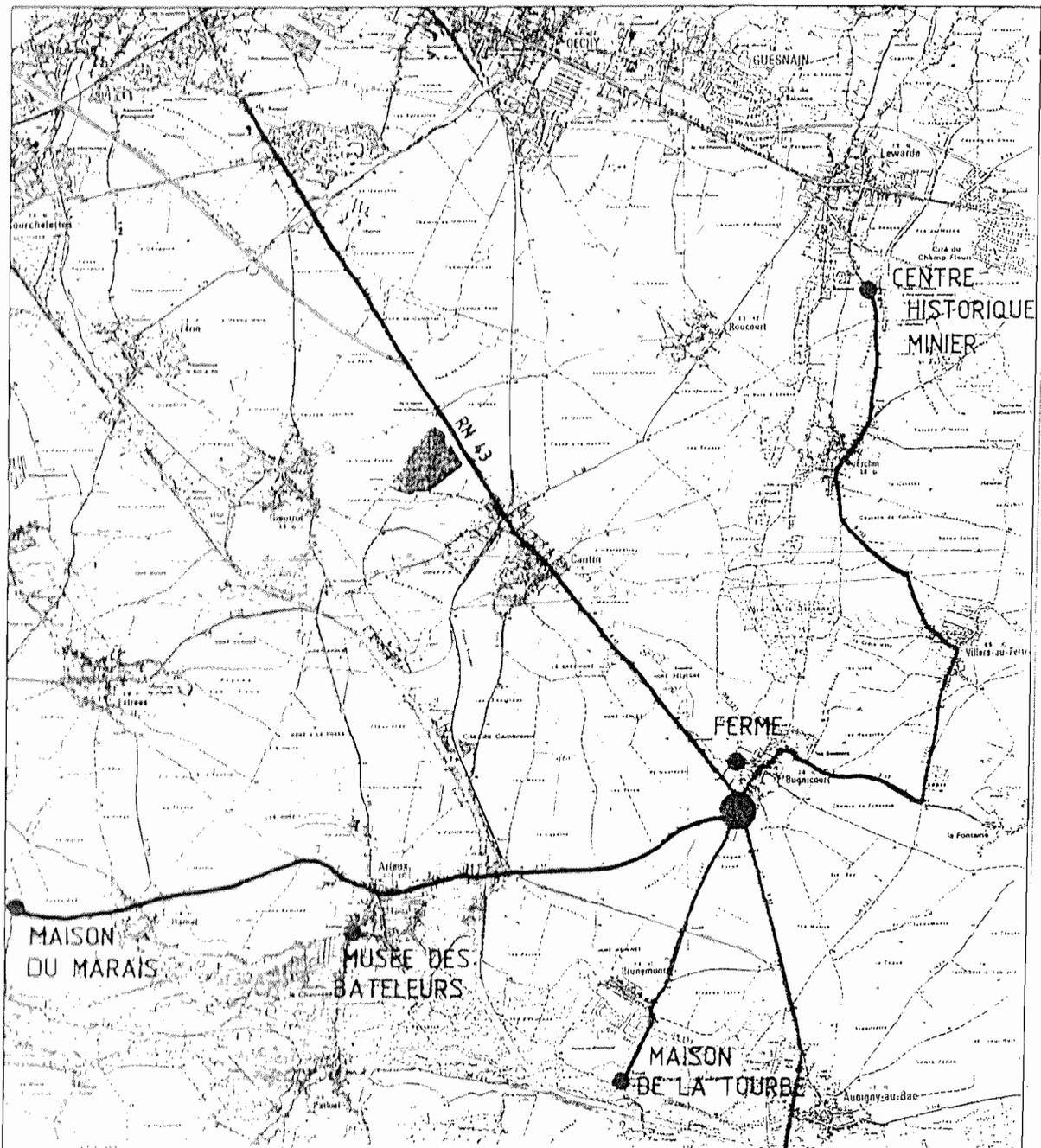


PROJET DE FERME-MUSEE

Un projet de ferme liée à un musée des traditions locales est esquissé sur la commune de Bugnicourt.

Dans ce projet, la volonté est de préserver une ferme en activité pour présenter au public (scolaire ou non) une structure vivante et préserver les gestes d'un passé parfois très ancien.

En présentant, l'agriculture des plateaux, cette structure compléterait le musée de la mine de Lewarde et les projets de maison des marais de Hamel de maison de la tourbe sur Brunémont ou encore le musée de la batellerie d'Arleux pour former une trilogie illustrant trois facettes de la région avec leurs histoires et leurs morphologies spécifiques.



ACTIONS PONCTUELLES

LE STADE

La commune de Bugnicourt envisage la réalisation de plusieurs opérations au niveau du stade :

- Intégration du bâtiment des vestiaires (construction d'un toit en tuiles et couverture des murs en briques...).
- Création d'un terrain d'entraînement.
- Implantation d'un terrain de tennis.

Parallèlement, des terrains voisins susceptibles d'accueillir le développement du stade gardent pour leur propriétaire une vocation de terrains à bâtir.

A partir de ces éléments, nous avons esquissé deux projets différents mais répondant dans les deux cas à la nécessité de définir un projet cohérent et de concilier les divers intervenants.

Ainsi, les terrains utiles à l'extension du stade demeurent constructibles et propriétés privées en front-à-rue sur environ 35 m de profondeur, le reste pouvant devenir support d'équipements sportifs.

Les deux schémas d'aménagements diffèrent principalement par la modification ou non de l'orientation du terrain de sports actuel qui induit l'emplacement potentiel de tennis.

L'entrée du complexe sportif marque la fin du village (la route en enrobé s'arrête). Un petit parking accueille les utilisateurs au quotidien. Des aires engazonnées servent aux stationnements occasionnels (lors des matchs...).

La buvette installée à l'extrémité des vestiaires est positionnée de façon optimale quelque soit l'implantation du terrain d'honneur.

Des gradins intégrés à un talus permettent une meilleure vision des matchs. Ces mouvements de terres servent de support à un parcours sportif et à un bicross.

L'ECOLE

Les aménagements de l'école et de ses abords sont simples. Ils se limitent à une mise en valeur de l'existant :

- Souligner les accès (parvis) et les équipements (abri-bus).
- Redessiner le petit parking du personnel de l'école (côté cantine).
- Encadrer le terrain de sports.

Les plantations s'orientent suivant 3 axes :

- Un jardin de fleurs décoratives (arbustes, vivaces et annuelles).
- Un jardin potager de plantes médicinales et culinaires (thym...) dessiné suivant un plan régulier. Ces jardins servent de support à des activités scolaires (plantations, entretien, récoltes...).
- Les plantations du stade sont choisies pour constituer un mini arboretum avec les végétaux les plus connus de nos campagnes et de nos jardins (étiquetage). Cette composition permet de connaître les végétaux mais aussi de visualiser les saisons, les couleurs, les animaux (oiseaux...)...

LES TROIS CARREFOURS

Les abords de la RN 43

En rase campagne, la route est bordée d'un double alignement d'arbres qui souligne son importance. Par transparence on découvre la campagne alentour.

La porte du village est marquée par une signalétique adaptée qui renforce la perception de la transition village-campagne.

Ces deux éléments ont été décrits au chapitre précédent.

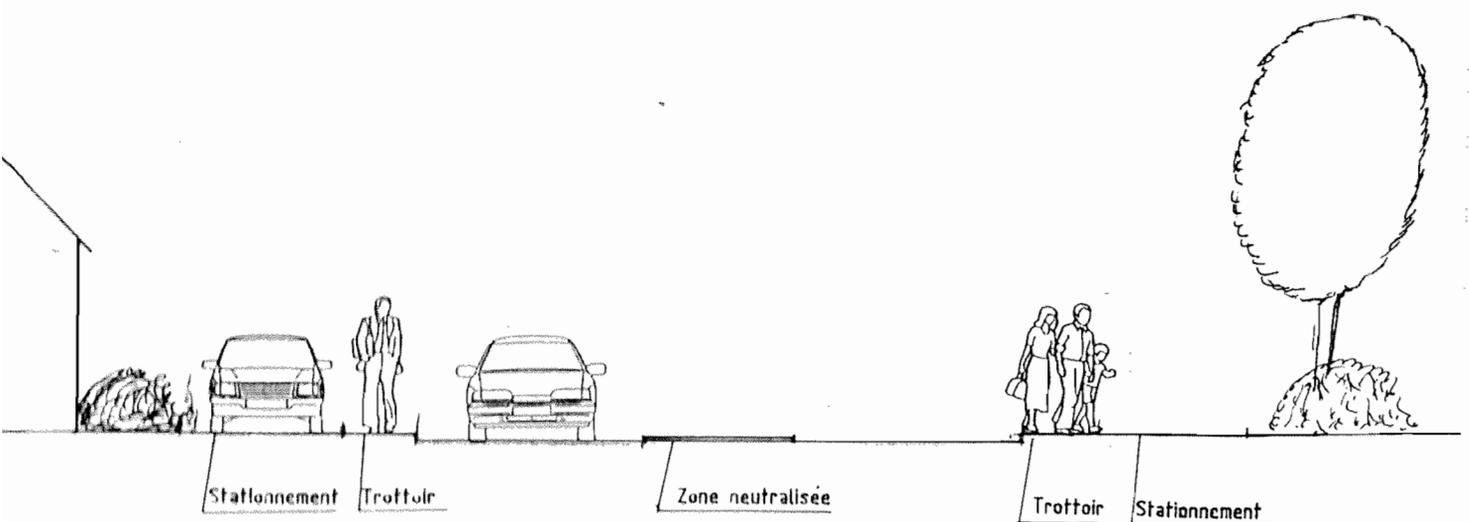
Dans le village, il faut renforcer le caractère urbain de la route.

Pour limiter la perception de la campagne (urbanisation que d'un seul côté de la route), il est impératif de refermer l'espace avec des plantations denses d'arbustes et d'arbres opaques à la vue. Ces plantations sont variées (pas d'alignement régulier comme en rase campagne) et de caractères décoratifs (urbain).

Une aire en schiste permet le stationnement tout le long des tracés tant que la largeur des trottoirs le permet. Ce parking linéaire sert aux riverains et aux nombreux clients des ventes de produits locaux.

Un trottoir de 1 m de large en enrobé est appréciable pour les piétons. Il s'inscrit en continuité du trottoir du secteur à l'habitat dense en front-à-rue.

Le traitement des trottoirs est fait en symétrie de part et d'autre de la rue, même côté non encore bâti pour assurer la cohérence de l'ensemble.



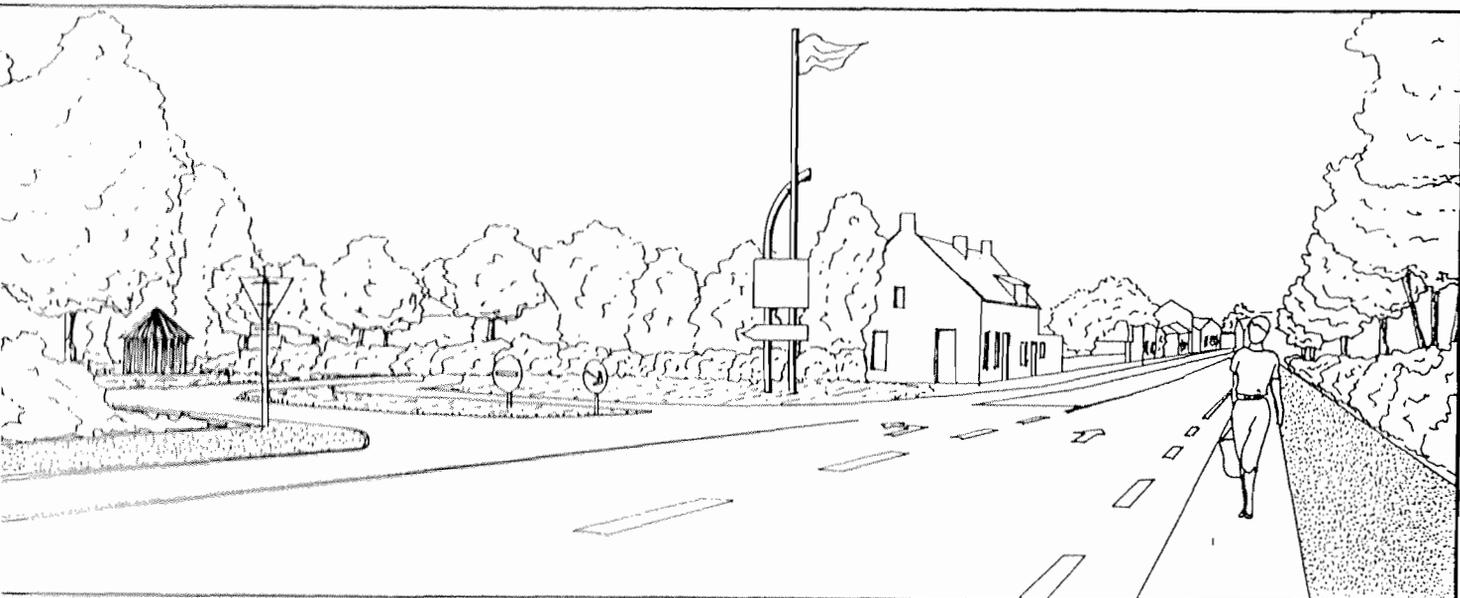
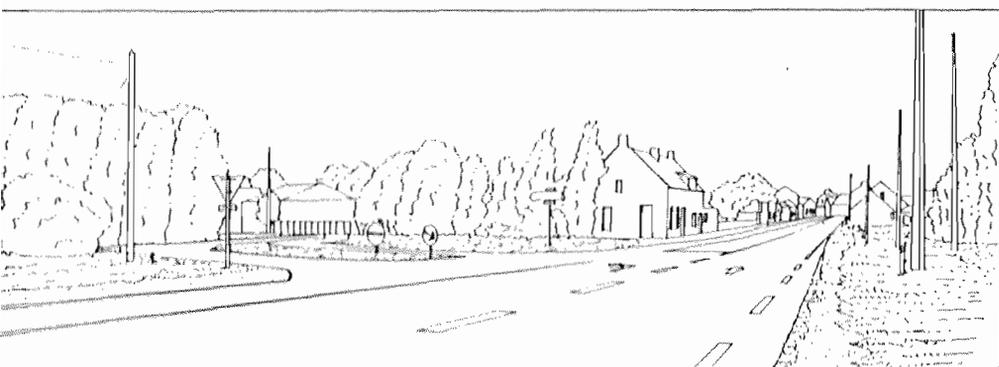
Carrefour RN 43 - Vallée de la Sensée

Il s'agit d'une des principales accroches d'Arleux et de Brunémont (et du reste de la vallée de la Sensée) sur la RN 43. Avec la simplification du carrefour de l'entrée de ville, même les véhicules originaires de Douai-Cantin rejoindront la vallée depuis ce carrefour.

Hors rien ne vient souligner l'importance de cette articulation.

Pour cela, il est fondamental d'implanter un repère visuel suffisamment fort et lisible qui marque le carrefour et la porte de la vallée.

Parallèlement une ouverture visuelle laisse deviner le point d'accueil-information.



Carrefour RD 47 - RD 247

Le point d'articulation entre la RD 47 vers Arleux et la RD 247 vers Brunémont est marqué par le point d'informations. Le carrefour est simplifié avec la mise en confidentialité de la rue de Brunémont.

La zone de dépôt agricole qui fait face au point d'accueil est remblayée, engazonnée et ponctuée de quelques arbres. Le bois en fond est conservé. Sur ce terrain bien situé pourra s'installer à la belle saison un petit village des produits du terroir.

Quelques tables de pique-nique offrent une halte champêtre proche de la route mais suffisamment tranquille.

Carrefour RN 43 - Porte du Village

La mise en confidentialité de la rue de Brunémont permet de simplifier le carrefour (carrefour en "T"). Pour cela, la rue de Brunémont présente une emprise plus étroite : la voirie de 6 m devient mixte et les trottoirs en schiste cèdent la place à des plantations (sauf au niveau des habitations où ils servent au stationnement).

Côté RN 43, des jardinières maçonnées referment l'espace et protègent les plantations (arbustes et arbres) tout en renforçant le caractère urbain. Côté entrée du centre du village des jardinières similaires agrémentent le lieu.

Un choix de matériaux de sol plus sophistiqués accentue la perception de ce lieu significatif pour la commune.

Un éclairage soigné souligne le carrefour et les traversées piétonnes.



CENTRE DU VILLAGE

Sous le terme générique de "centre" nous regroupons en fait l'ensemble des équipements publics du cimetière au site du projet de musée-ferme : la salle des fêtes, les abords de l'église, le virage de la RD 47, les abords de la mairie.

Abords du cimetière

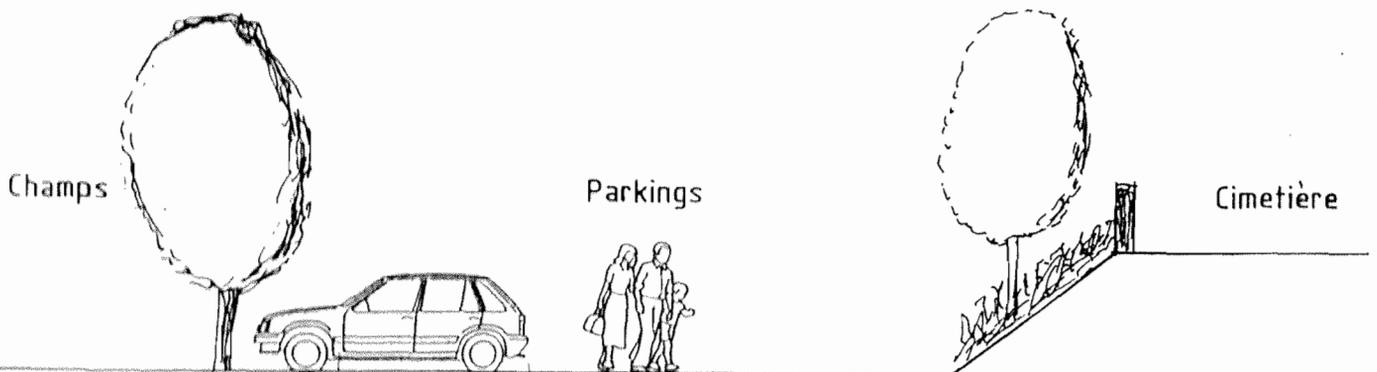
De part sa situation (point haut) et les plantations qui le cernent, le cimetière de Bugnicourt offre une image propice au recueillement. Malgré tout, éloigné du village, il s'avère nécessaire de ménager quelques places de stationnements afin d'accueillir les familles des défunts.

A partir de ce constat, nous avons esquissé un projet visant à mieux traiter l'entrée du cimetière et à intégrer les stationnements à une composition d'ensemble.

Le parking permanent est réalisé en enrobé ou en gravillonné, il se prolonge par un parking plus sommaire (en gravillons) utilisé lors d'événement plus important. Une haie identique à celle du cimetière cerne le parking. Quelques arbres ponctuent la linéarité de la haie.

L'entrée en pente est préservée mais s'ouvre davantage vers le nouveau parking. Un escalier permet un accès plus direct. Il rejoint l'abri (avec point d'eau) juste dans l'axe du chemin qui mène au columbarium.

Le columbarium, en arc de cercle, ferme la perspective. Il définit une placette qui s'ouvre sur le jardin du souvenir.



Abords de la salle des fêtes

Un vaste terrain situé derrière la salle des fêtes peut facilement être accessible depuis la rue et être partiellement aménagé en parking paysager.

L'ensemble du terrain est aménagé comme un petit parc avec des plantations décoratives. Une placette avec des bancs invite à traverser tout le jardin. Une composition soignée pourra servir de toile de fond pour les photos des jeunes mariés...

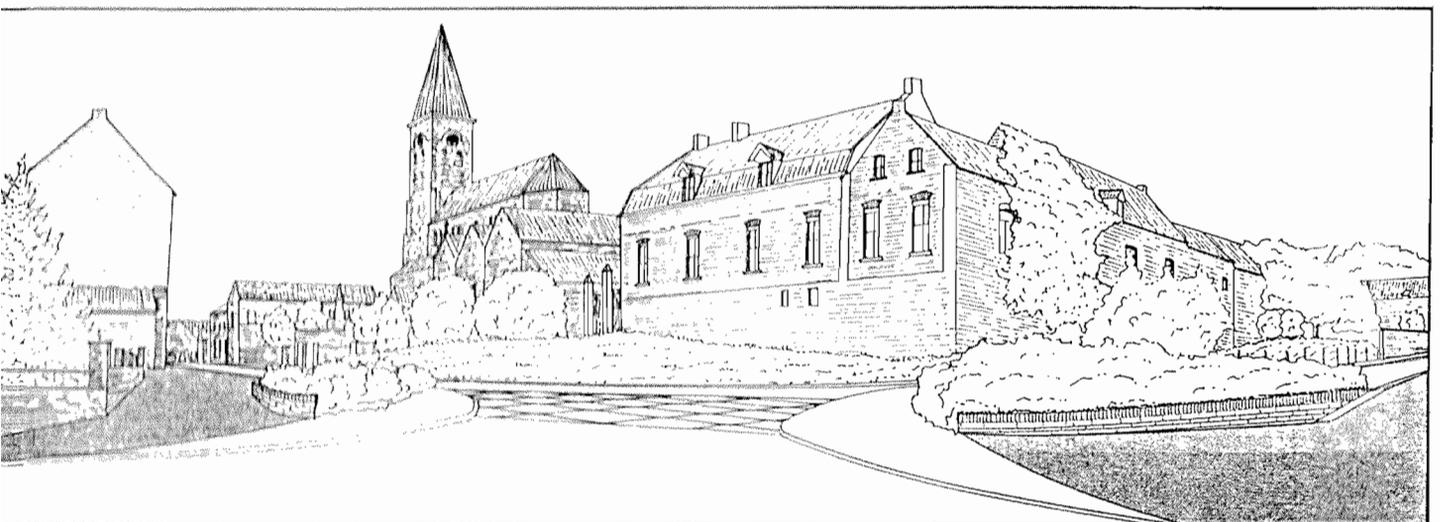
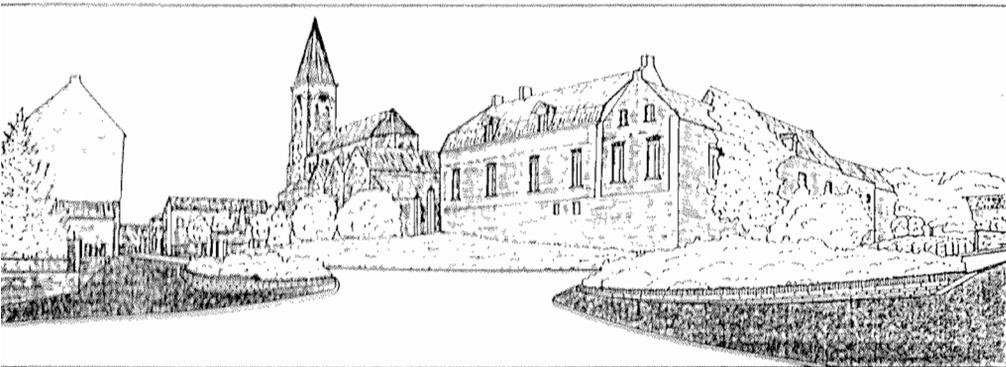
Côté salle des fêtes une terrasse articule la liaison jardin-salle. Une allée la prolonge vers le parking jusqu'à l'entrée principale.

Virages de la RD 47

Les virages à angles droits sont dangereux et perturbent la compréhension du tracé de la rue principale.

Pour accompagner le virage, le carrefour avec la rue de l'égalité a été redessiné. L'aménagement est réussi mais l'étroitesse du passage entre les jardinières gêne les engins agricoles. Sans modifier les bordurations, il faut aménager des zones neutralisées en pavés qui élargissent l'emprise sans modifier la route.

Des revêtements de sol différents sur la chaussée permettent de mieux hiérarchiser les voies et d'intimiser la rue de l'Égalité.



Abords de la mairie et de l'église

Côté rue principale : le projet visera principalement à souligner davantage le bâtiment de la mairie et mieux asseoir le haut mur de soutènement.

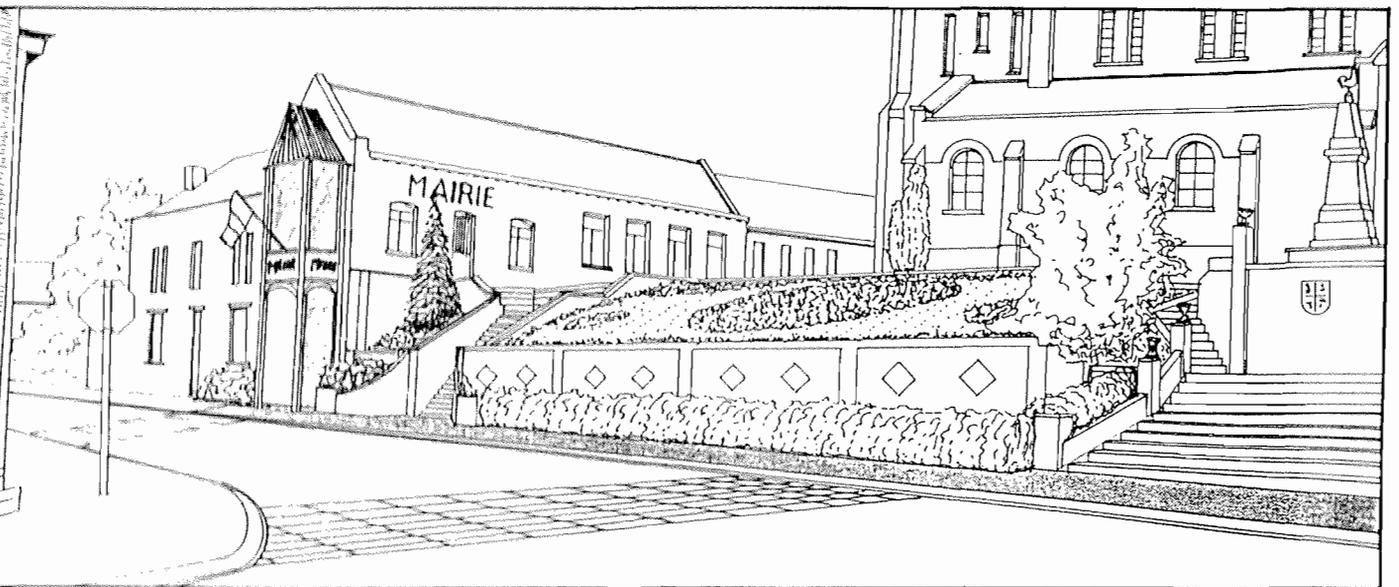
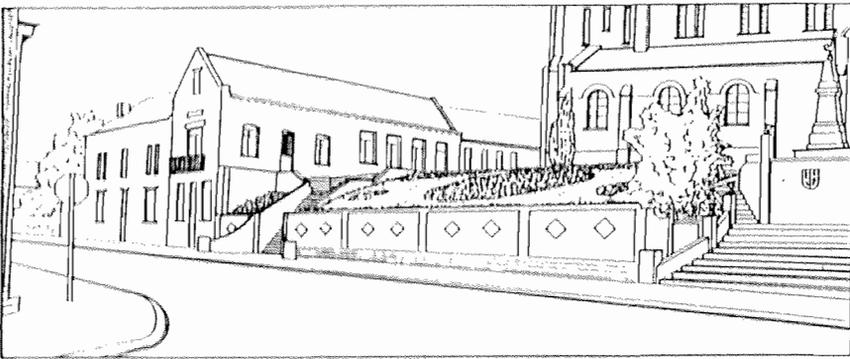
La plantation le long du trottoir au pied du mur de soutènement est délimité par les murets d'accompagnement des escaliers. Les arbustes minimisent la hauteur du mur sans cacher complètement le dessin des maçonneries. L'ensemble du trottoir est traité avec un revêtement de sol plus significatif (pavage) tout le long des plantations de la mairie à la chapelle.

Pour faire ressortir le bâtiment de la mairie, il faudra peut-être retravailler la façade et l'entrée des bureaux.

Des bornes interdisent l'accès sur le parvis de la mairie qui reste ainsi toujours dégagée.

Un bel arbre (Magnolia grandiflora), original et spectaculaire est planté entre la mairie et l'escalier.

Pour hiérarchiser les routes et redonner un caractère confidentiel à la rue de la Rose côté mairie, on retrouve le même traitement que pour le carrefour entre la RD 47 et la rue de l'Égalité.



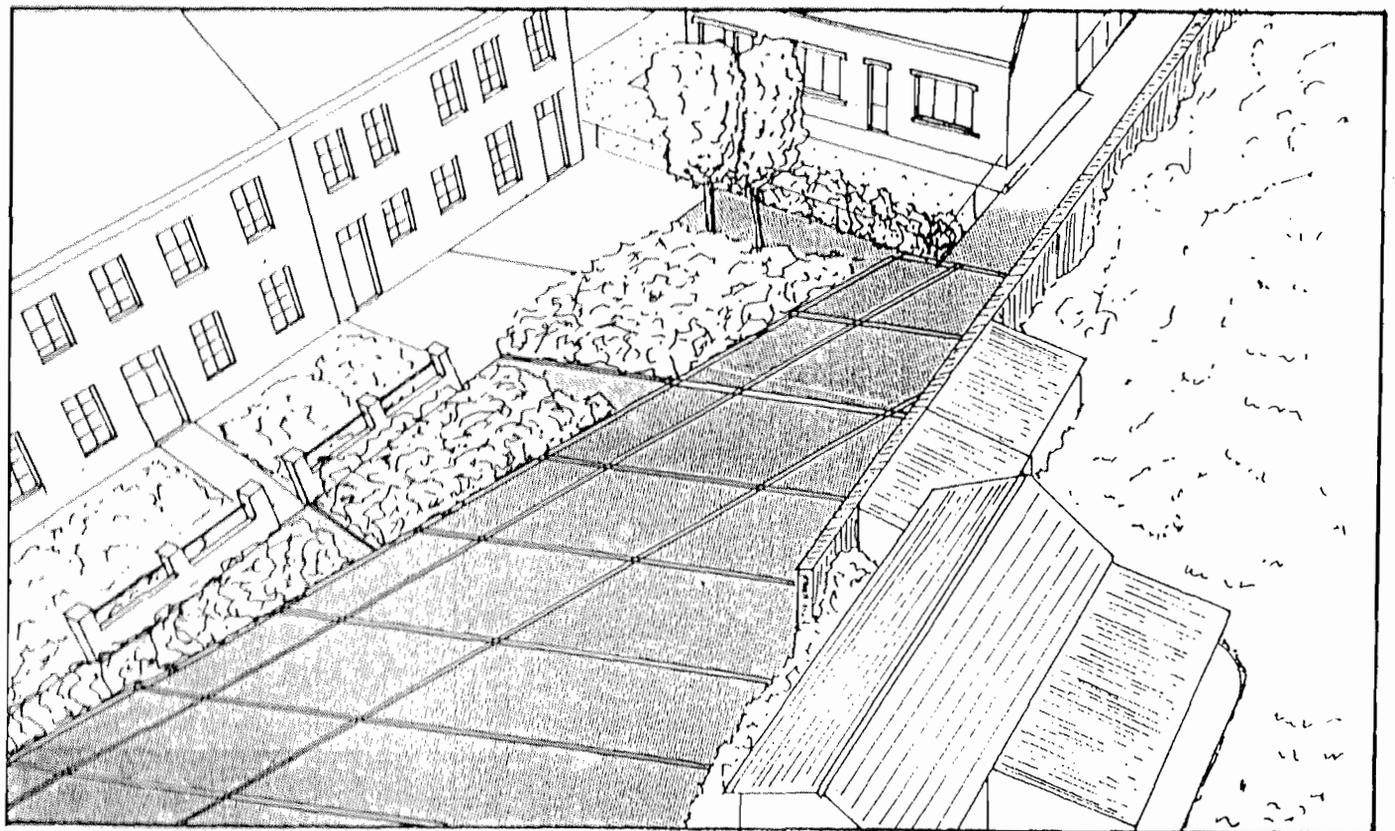
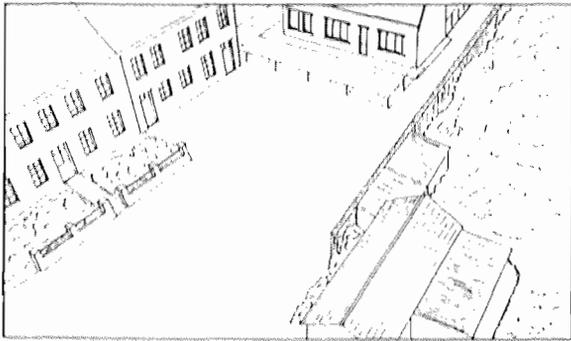
La Placette (face à l'Eglise)

L'accroche depuis la rue de la Rose doit être bien visualisée car il s'agit du seul accès à la mairie et à l'église sans monter les escaliers.

L'aménagement vise surtout à mettre en valeur la relation avec la liaison piétonne qui contourne le site du château par un accompagnement végétal et le dessin de la trame au sol.

La trame au sol est constituée suivant un dessin régulier en bande traversées par un axe biais. L'écartement entre les lignes étant de 5 m, il permet d'organiser le stationnement sans nécessité de marquage parking classique.

Autour de l'église, des plantations constituent un fond de décor agréable et coloré.



Abords de la ferme

La création d'une ferme musée serait un atout précieux au développement touristique comme illustration d'un mode de vie et d'une structure originale différente de celles de la mine et de la vallée de la Sensée proprement dit.

La grande prairie attenante à la ferme est préservée pour recevoir du bétail mais aussi des événements saisonniers (fête du boeuf...).

Côté ferme, un jardin potager permet de présenter des cultures légumières et de petits fruitiers.

A l'opposé, une motte féodale est reconstituée dans l'espace circulaire. Elle présente un intérêt didactif en illustrant la composition de tel motte et constitue un petit belvédère d'où l'on domine tout le site.

Côté rue de la Rose, une place ouvre l'espace. Elle constitue l'élément marquant au centre du village comme espace libre capable d'accueillir fêtes et ducasses et de servir d'aire de stationnement au quotidien.

Le centre du village est alors identifié comme s'étendant de la place à l'église. On y retrouve l'ensemble des éléments significatifs d'un centre traditionnel de village avec l'église, la ferme, la château et le rietz (la place) auquel s'est ajouté la mairie.

La place est bordée d'arbres réguliers qui homogénéisent ses abords. Il faut donc profiter de l'opportunité de la vente d'une des maisons qui ferment l'espace pour préparer ce projet à long terme.